

LE TEST DE SURVIE

Qu'est-ce que le test de survie?

Le test de survie est un test spécialisé qui peut être demandé suite au spermogramme. Il consiste à faire un spermogramme suivi d'un traitement du sperme et d'une incubation de 24 heures dans des conditions normales de fécondation *in vitro* (FIV). Le test sert à déterminer la quantité de spermatozoïdes de bonne qualité qui peuvent être isolés d'un échantillon. Le test de survie sert aussi à s'assurer que les spermatozoïdes sont suffisamment résistants.

Les résultats du test de survie peuvent influencer le traitement de l'infertilité qui sera proposé. Un échantillon pourrait, par exemple, ne pas convenir pour des inséminations intra-utérines (IIU) mais être de qualité suffisante pour la FIV.

À qui s'adresse-t-il?

Le test de survie s'adresse aux hommes qui ont été préalablement investigués et qui en sont à l'étape des traitements spécialisés en procréation assistée (IIU, FIV, ICSI).

Instructions à suivre

Le patient qui fait un test de survie doit :

1. se procurer un contenant stérile pré-pesé et une requête pour le test de survie (voir l'infirmière);
2. avoir de 48 à 72 heures sans éjaculation (Un maximum de 7 jours est préférable);
3. s'assurer que le contenant soit bien identifié (votre nom, prénom, # de dossier);
4. **bien se désinfecter les mains avant de produire l'échantillon (afin de prévenir toute contamination et ainsi fausser les résultats);**
5. produire l'échantillon par masturbation sur place à CHUSJ dans une salle prévue à cet effet ou le produire à l'extérieur et l'apporter au laboratoire dans les 30 minutes qui suivent l'éjaculation. Dans ce cas, garder l'échantillon près de votre corps pour maintenir une température corporelle durant le transport ;
6. compléter les informations requises sur la requête (partie ombragée);
7. déposer l'échantillon accompagné de la requête dans le passe-plat réservé à cet effet et appuyer sur la sonnette;

Note : il est clairement préférable que l'échantillon soit produit sur place dans un contenant préalablement pesé et testé fourni par le laboratoire. Si cela s'avère impossible, l'échantillon peut être fait à l'extérieur mais il doit avoir été produit dans un contenant stérile pré identifié fourni par le laboratoire. Il doit aussi être acheminé le plus rapidement possible (à température corporelle) au laboratoire car l'analyse du test de survie se fait dans les 60 minutes suivant l'éjaculation.

Afin d'éviter que l'échantillon ne soit rejeté, assurez-vous que le contenant utilisé soit stérile, bien identifié et accompagné de la requête dûment complétée.

Le centre de procréation assistée du CHU Sainte-Justine est un environnement « sans parfum ». Pour le bien-être de nos embryons, veuillez éviter de porter des produits parfumés lorsque vous circulez dans la clinique.